



## monasse avec cauteu et trafique

Par **rebapub**, le **16/01/2020** à **15:16**

bonjour en fait j'ai une voisine qui habite dans une maison sekoité (elle a cassé la porte et elle habite a l'intérieur) comme elle n'a pas le droit de faire une attestation d'hébergement elle m'a demandé de faire une attestation juste pour sa fille et moi j'ai été d'accord pour la faire juste pour la petite pour la faire inscrire à l'école comme ça elle ne perd pas une année scolaire pour rien. le problème que sa mère elle a fait un trafic pour autre attestation d'hébergement pour elle (qu'elle habite chez moi et moi je n'ai rien signé pour elle) elle a ouvert un compte à la poste et déclaré à la cof qu'elle habite chez moi et chaque fois je trouve ma boîte à lettres cassée j'ai commandé j'anti-mens pour quoi elle casse ma boîte à lettres sans coupin à sortie un couteau il m'a mômassé avec et j'ai appelé le 17 pour intervention rapide pour un danger d'un Français ils sont parvenus. Mes questions svp: 1- ce je porte plainte es-ce que je risque pour l'attestation que j'ai faite pour la petite. 2- je peux faire quoi avec la police qui j'ai appelé. 3- la mère elle risque de quoi pour le trafic de ma signature pour faire attestation d'hébergement. 4- sans coupin il risque ce que pour le monasse avec couteau (j'ai la preuve en vidéo de surveillance de l'immeuble). merci de me répondre svp ces démarches à suivre svp. Voulez agréer mes salutations distinguées

Par **amajuris**, le **16/01/2020** à **16:31**

bonjour, les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent être écrits dans un français correct. Si vous voulez une réponse, je vous invite à réécrire votre message. Salutations

Par rebapub, le 16/01/2020 à 18:49

Bonjour,  
En fait, j'ai une voisine qui habite dans une maison sekoité elle a cassé la porte et elle habite à l'intérieur comme elle n'a pas le droit de faire une attestation d'hébergement elle m'a demandé de faire une attestation juste pour sa fille et moi j'ai été d'accord pour la faire juste pour la petite pour la faire inscrire à l'école comme ça elle perd pas une année scolaire pour rien.  
Le problème que sa mère elle a fait un trafic pour autre attestation d'hébergement pour elle (qu'elle habite chez moi et moi je n'ai rien signé pour elle) elle a ouvert un compte à la poste et déclaré à la Cof qu'elle habite chez moi et chaque fois je trouve ma boîte à lettres cassée j'ai commandé j'anti-mens pour quoi elle casse ma boîte à lettres sans coupin à sortie un couteau il m'a mômâssé avec et j'ai appelé le 17 pour intervention rapide pour un danger d'un Français ils sans parvenue.  
Mes questions s'il vous plaît :  
1 - si je porte plainte est-ce que je risque pour l'attestation que j'ai faite pour la petite.  
2 - je peux faire quoi avec la police qui j'ai appelé.  
3 - la mère elle risque de quoi pour le trafiquer de ma signature pour faire l'attestation d'hébergement.  
4 Sans copain, il risque ce que pour le menasser avec couteau, j'ai la preuve en vidéo de surveillance de l'immeuble.  
Merci de me répondre s'il vous plaît à ce quoi les démarches à suivre s'il vous plaît agréer mes salutations distinguées

Par Tisuisse, le 17/01/2020 à 08:31

Bonjour,  
Voyez un avocat de toute urgence.